

## BULLETIN D'ADHÉSION 2021

Association à but non lucratif, la Maison de l'Architecture des Hauts-de-France est rattachée au Réseau National des Maisons de l'Architecture. Elle a pour objectif de promouvoir et diffuser l'architecture.

Nom - Prénom : .....

Structure : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Adhère pour la première fois

Renouvelle son adhésion

Particulier = 20€

Particulier couple = 25€

Architecte = 50€

Agence d'architecture = 100€

Associations - collectivités = 300€

Partenariat privé = 1500€

Règlement par :

**Chèque à l'ordre :** Association Maison de l'Architecture des Hauts-de-France

**Virement IBAN :**

FR76 3000 4017 1700 0100 1294 338

Date :

Signature :

J'accepte de recevoir la newsletter

## BULLETIN D'ADHÉSION 2021

Association à but non lucratif, la Maison de l'Architecture des Hauts-de-France est rattachée au Réseau National des Maisons de l'Architecture. Elle a pour objectif de promouvoir et diffuser l'architecture.

Nom - Prénom : .....

Structure : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Adhère pour la première fois

Renouvelle son adhésion

Particulier = 20€

Particulier couple = 25€

Architecte = 50€

Agence d'architecture = 100€

Associations - collectivités = 300€

Partenariat privé = 1500€

Règlement par :

**Chèque à l'ordre :** Association Maison de l'Architecture des Hauts-de-France

**Virement IBAN :**

FR76 3000 4017 1700 0100 1294 338

Date :

Signature :

J'accepte de recevoir la newsletter